



Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs en luttant contre les inégalités économiques et sociales

CONSTAT

Des inégalités d'accès aux séjours

Lors du sondage IFOP pour la Jeunesse au Plein Air réalisé en mai 2016 (Les Français et les colonies de vacances), le premier frein au départ en vacances identifié par les parents est le coût des séjours (59 % des parents). Cela se constate notamment chez les enfants des familles à revenus moyens (de 1 000 € à 4 000 € mensuels), qui ont vu leur taux de départ stagner ou baisser, conséquence d'une exclusion des dispositifs d'aide au départ et d'une dégradation du pouvoir d'achat.

A l'inverse, les enfants des familles à faibles revenus (moins de 1 000 € par mois) ont vu leur taux de départ progresser. Celui des ménages bénéficiant de revenus élevés (plus de 4 000 € par mois), reste à un niveau important. (*étude de l'OVLEJ en 2011*)

POUR Y REMÉDIER

Mise en place d'un Compte épargne « loisir-vacances »

Cette mesure, devrait permettre aux enfants des familles à revenus moyens, n'accédant pas aux mécanismes d'aide au départ, de partir en séjour tout en valorisant les activités éducatives qui sont proposées. Elle serait financée par une réduction d'impôts, reconnaissant ainsi l'apport éducatif des colonies de vacances et des centres de loisirs.

Cette mesure, en projet au Québec, augmente le pouvoir d'achat des classes moyennes, en permettant aux parents d'épargner sur un **compte spécifique, un montant annuel maximal bonifié à 1 000 euros par enfant, non soumis aux impôts** et dont le **niveau de bonification de l'épargne peut être fixé de 10 à 20 %** pour une période minimale d'épargne de quatre mois.

CONSTAT

En moyenne, un séjour coûte 500 € par semaine

Ce montant ne permet pas à toutes les familles de proposer à leurs enfants des colonies, notamment celles qui ne bénéficient pas d'aides par l'intermédiaire d'un comité d'entreprise, d'une CAF, de leur commune, etc.

Ainsi, chaque année, ce sont trois millions d'enfants qui ne partent pas en vacances.

POUR Y REMÉDIER

Création d'un fonds national d'aide au départ alimenté par l'établissement d'une taxe sur l'hôtellerie de luxe

Cet engagement serait un geste fort de solidarité entre familles modestes et familles aisées, fréquentant ces établissements. Il permettrait de rétablir l'égalité entre les enfants et les jeunes en favorisant le départ en vacances des plus précaires, leur offrant ainsi l'accès à de nouvelles expériences tout en sortant de leur quotidien.

En modulant cette taxe entre 2 et 6 %, elle permettrait de récolter de 100 à 200 millions d'euros par an. Elle financerait le départ d'une partie des 3 millions d'enfants qui ne partent pas en vacances tout en maintenant la compétitivité du secteur de l'hôtellerie de luxe.